

A scenic view of a coastline with a large mountain in the background and a dark brown text box in the foreground. The mountain is covered in green vegetation and has a prominent peak. The water is a deep blue, and the sky is a pale blue. The text box is positioned in the lower-left quadrant of the image.

Fiche 4.12

Le Japon, de retour sur la scene militaire



Le Japon, de retour sur la scène militaire

Le retour de Shinzo Abe au pouvoir en décembre 2012, après un premier mandat avorté en 2006-2007, a constitué une rupture dans l'histoire récente du Japon. Remettre le pays sur le devant de la scène internationale est l'un des axes prioritaires de sa politique. Alors que des différends territoriaux se développent avec ses voisins russe, coréen et surtout chinois, cette démarche passe par la reconsidération du rôle de l'armée.

Pour le Japon vaincu, l'après-Seconde Guerre mondiale a constitué le renoncement à toute politique militaire et diplomatique ambitieuse ; des principes entérinés dans la Constitution de 1947. Pourtant, soixante-dix ans après sa défaite, l'archipel nippon, porté par un gouvernement nationaliste et dans un contexte de tensions avec la Chine, entend tourner la page d'une période marquée par le pacifisme.

UN RENOUVEAU PATRIOTIQUE

Ce changement de paradigme est le fruit de la victoire, en décembre 2012, du Parti libéral-démocrate et de l'arrivée au pouvoir de Shinzo Abe. Nationaliste convaincu et adhérent de la Conférence du Japon, premier lobby conservateur et révisionniste du pays, le Premier ministre a à cœur de restaurer le patriotisme, nécessaire selon lui pour étendre l'influence de Tokyo sur la scène internationale. En parallèle, il prône le retour d'un Japon fort militairement. Pour y parvenir, il utilise le renforcement de l'alliance avec les États-Unis et la revalorisation des Forces d'autodéfense (FAD), nom officiel des armées japonaises. En septembre 2015, le Parlement a adopté des lois de défense modifiant l'interprétation de l'article 9 de la Constitution, qui fixe le cadre d'intervention des FAD, redéfinissant ainsi leurs prérogatives. En janvier, l'exécutif avait voté une augmentation de 2,8% des dépenses militaires, la troisième depuis 2013, date de rupture après onze années successives de compression de ce budget.

Jusqu'à sa réinterprétation, la Constitution du Japon ancrerait le renoncement du pays à la guerre et l'abandon de son potentiel offensif. Dorénavant, l'armée pourra intervenir sur l'ensemble du globe, notamment dans le cadre des Nations unies, et utiliser la force

pour mener à bien ses missions, en particulier s'il s'agit de protéger un allié. Trois conditions devront cependant être réunies : il faudra qu'une attaque armée contre un pays étranger en étroite relation avec le Japon ait pour résultat de menacer la survie de l'archipel ; qu'il n'existe pas d'autre moyen que le recours à la force pour aider le pays menacé ; que l'emploi de la force se fasse « au minimum requis ». Par ailleurs, Tokyo peut désormais exporter des équipements militaires.

Cette nouvelle posture est une réponse au défi posé par la Chine, en particulier autour de la question des îles Senkaku, en mer de Chine orientale, revendiquées par Pékin et Taïwan, à proximité desquelles l'Armée populaire de libération a mené des incursions aériennes et maritimes répétées. Le Japon redéploie donc une partie de ses capacités dans cet espace, particulièrement dans l'archipel des Ryukyu. Les forces d'autodéfense maritimes japonaises se dotent également de nouveaux matériels, notamment six sous-marins et sept destroyers ultramodernes. Tokyo a aussi mis en service en mars 2015 le premier porte-hélicoptères de la classe Izumo, le plus grand bâtiment de guerre japonais construit depuis la Seconde Guerre mondiale ; un second sera opérationnel en 2017. Les FAD disposent de cinq autres porte-hélicoptères, mais les deux classe Izumo pourront accueillir 17 aéronefs MV-22 Osprey commandés aux États-Unis.

L'ALLIANCE AVEC LES ÉTATS-UNIS

Dans un contexte régional incertain et malgré une réforme constitutionnelle marquant une volonté d'autosuffisance renforcée vis-à-vis de Washington, l'alliance avec la première puissance mondiale demeure plus que jamais d'actualité pour un Japon qui considère

qu'une présence militaire américaine durable sur son territoire est la meilleure configuration pour défendre ses intérêts nationaux face à la Chine. Avec la révision constitutionnelle, l'archipel peut désormais protéger son allié, par exemple en interceptant un missile qui le viserait. Par ailleurs, contrairement à de nombreux alliés historiques des États-Unis, notamment européens, le Japon s'est abstenu de rejoindre la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures lancée par Pékin fin 2014, marquant là aussi son attachement à l'allié américain autant que sa défiance vis-à-vis de la République populaire.

Toutefois, pour certains Japonais, la présence américaine dans l'archipel n'est plus acceptable. C'est le cas à Okinawa où, depuis près de deux décennies, les habitants s'opposent à la construction d'une nouvelle base, dénonçant notamment les effets négatifs sur l'environnement, mais aussi le danger potentiel que représente l'imposante présence armée. Théâtre de la dernière grande bataille de la guerre du Pacifique et sous administration des États-Unis de 1945 à 1972, l'île abrite en effet plus de la moitié des 54 000 militaires américains déployés en 2015 au Japon et près d'un cinquième de sa superficie est occupée par des infrastructures militaires. Pour cette raison, l'opposition du gouverneur d'Okinawa à l'implantation de la nouvelle base a accusé une fin de non-recevoir de la part du gouvernement japonais, sans que le différend soit définitivement résolu. De fait, l'archipel des Ryukyu, qui abrite Okinawa, est stratégique. S'étirant sur près de 1 000 kilomètres entre Taïwan et Kyushu, il bloque à la Chine l'accès au Pacifique et englobe les îles contestées des Senkaku. Cette affaire constitue un premier obstacle à la stratégie militaire de Shinzo Abe. ●

T. HUREL



